

Organisation internationale de la Francophonie

CONSULTATION FORMALISEE

TERMES DE REFERENCE

**PILOTAGE ET EVOLUTION DE LA PLATEFORME « PARLONS FRANÇAIS »
DEDIEE A L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS**

**DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE DU
FRANCAIS**

ANNEXE 1 - CAHIER DES CHARGES

Termes de référence

PILOTAGE ET EVOLUTION DE LA PLATEFORME « PARLONS FRANÇAIS » DEDIEE A L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

La Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF)

Dans le cadre de la Programmation 2023-2027, le Projet 2 « La langue française, langue d'enseignement et d'apprentissage » est piloté par la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) décentralisée à Djibouti. Il regroupe le projet de Mobilité des enseignant(e)s de et en français ainsi que les actions des Centres régionaux francophones (CREF) pour l'Afrique (CREFA), l'Asie-Pacifique (CREFAP) et l'Europe centrale et orientale (CREFECO) et et les Représentations extérieures (REPEX) de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), déployées en concertation avec les ministères en charge de l'éducation et en partenariat avec les associations des professeurs de français et la société civile.

Affiliés à la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF), les Centres régionaux francophones (CREF) sont un dispositif de l'Organisation internationale de la Francophonie fédérant et facilitant la coopération et les échanges entre les acteurs régionaux, nationaux et locaux agissant dans l'enseignement du et en français.

Cette initiative, qui a été expérimentée pour la première fois en 1993 en Asie-Pacifique (CREFAP), a été étendue en 2005 à l'Europe centrale et orientale (CREFECO) et à partir de 2021 en Afrique et au Moyen Orient (CREFA).

Les activités des CREF se concentrent autour de trois axes :

1. Le soutien aux politiques linguistiques et de formation des enseignant(e)s de et en français
2. L'appui à la conception et à la diffusion de ressources éducatives libres et contextualisées pour l'enseignement du et en français
3. Le soutien aux activités extra-scolaires pour la promotion du français, du vivre-ensemble et du français langue de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

1. Présentation de la plateforme

La plateforme « Parlons français ! » (<https://parlonsfrancais.francophonie.org/>) de l'OIF est destinée aux acteurs éducatifs et de la société civile engagés dans l'enseignement/apprentissage du français en contexte multilingue au sein de l'espace francophone.

Elle s'adresse aux professeurs de et en français, aux professionnels de l'éducation, aux apprenants de français, aux cadres administratifs et fonctionnaires internationaux, à toutes

celles et ceux qui s'intéressent à la langue française, à son enseignement, à son rayonnement et aux valeurs de la Francophonie.

La plateforme *Parlons français* offre la possibilité de :

- se former et s'informer

Des formations en ligne et hybrides et l'accompagnement personnalisé à travers un dispositif de mentorat permettent de partager des expériences de terrain et de perfectionner ses compétences linguistiques, didactiques et professionnelles.

- partager et collaborer

Il s'agit de tisser des liens au sein de l'espace francophone à travers des échanges virtuels et des jumelages entre établissements d'enseignement francophones, de partager les savoirs avec les pairs et de développer des projets scolaires.

- consulter et utiliser les ressources éducatives libres de l'OIF

La banque de ressources met à disposition des contenus didactiques et pédagogiques faciles d'accès produites par l'OIF et ses partenaires. Plus de 350 ressources sont déjà disponibles sur la plateforme.

2. Objectifs de la mission d'expertise :

Véritable instrument de coopération et de diffusion de l'OIF en matière d'enseignement du français, la DEAF souhaite améliorer la gestion, le développement, l'actualisation et l'animation de la plateforme en recourant aux services d'un(e) ou de plusieurs expert(e)s doté(s) des compétences adéquates.

3. Activités :

- Proposer et mener une évolution de la plateforme en fonction des besoins identifiés et des évolutions technologiques, tant sur le plan des contenus que sur celui de l'ergonomie ;
- Assurer l'interface entre la DEAF et le prestataire extérieur pour la maintenance corrective et évolutive ;
- Optimiser l'animation éditoriale du site ;
- Améliorer la découvrabilité et la visibilité des contenus du site et en particulier de sa banque de ressources pédagogiques ;
- Mettre en place un système d'alimentation de la banque de ressources pédagogiques, grâce aux contributeurs et partenaires extérieurs ;
- Rationaliser les activités de formation en ligne (SPOC, CLOM, mentorat, formations hybrides) sur la plateforme (LMS) en relation avec les différentes composantes de la DEAF (Centres régionaux francophones, Programme Mobilité, REPEX) ;
- Accompagner les différents contributeurs du site aussi bien sur le plan technique que rédactionnel ;
- Travailler sur la visibilité de la plateforme (SEO, SEA) et coordonner les opérations de communication numérique auprès des publics-cibles dans différents espaces francophones ;
- Concevoir un/des module(s) de lettres d'information aux utilisateurs ;
- Proposer un système de traitement et d'analyse de la base de données des utilisateurs.

4. Apports de l'équipe DEAF :

Pour la réalisation de ce travail, la DEAF met à disposition toute la documentation administrative, opérationnelle et analytique disponible en relation avec l'objet de la consultation.

Le/les expert(e)s retenu(e)s travailleront en étroite collaboration avec le responsable de projet au sein de la DEAF ainsi qu'avec le prestataire chargé de la maintenance corrective et évolutive de la plateforme.

5. Profil de l'expertise nécessaire :

Le ou les expert(e)s composant l'équipe proposée devra(ont) disposer des compétences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau Master dans le domaine de la gestion de projets numériques et/ou gestion de projets d'enseignement à distance ;
- Avoir une expérience avérée en gestion de projets numériques ;
- Démontrer une forte expertise en nouvelles technologies, communication digitale et numérique éducatif ;
- Avoir une excellente pratique des CMS (en particulier WordPress) et des LMS ;
- Avoir d'excellentes capacités de communication avec des partenaires multiples ;
- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles.

6. Livrables attendus

- Des rapports mensuels résumant les différentes réalisations quant aux activités confiées ;
- Un rapport final faisant état des résultats obtenus et proposant des recommandations pour le suivi de la plateforme.

7. Dossier de candidature des soumissionnaires

Le dossier de candidature du/de la consultant(e) devra contenir :

- Un descriptif détaillé de la méthodologie qui sera suivie ;
- Les modalités de la prestation et les outils employés ;
- Le calendrier de la mise en œuvre ;
- Le curriculum vitae des intervenant(e)s ;
- Une liste non exhaustive des prestations similaires réalisées en précisant les structures commanditaires.

Tous les documents doivent impérativement être rédigés en français.

Les offres techniques et financières séparées seront envoyées à la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français à l'adresse deaf@francophonie.org au plus tard le 13 septembre 2024 à 23h59, heure de Paris.

Tous les documents doivent impérativement être rédigés en français.

8. Calendrier et chronogramme prévisionnel

13 septembre 2024 à 23h59, heure de Paris	Date limite de dépôt des projets
1^{er} octobre 2024	Identification et sélection du (des) prestataire(s)
14 octobre 2024	Contractualisation du (des) prestataire(s) et début de la mission d'expertise
15 mars 2025	Fin de la mission d'expertise et remise des livrables finaux.

9. Pour toute demande d'information complémentaire

Organisation internationale de la Francophonie Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) Centre régional francophone pour l'Afrique (CREFA) Complexe DAMAL, 1er Etage. Rue de la Siesta. BOULAOS. Djibouti	Monsieur Emmanuel Samson Responsable de projet au sein de la DEAF emmanuel.samson@francophonie.org
Les réponses doivent impérativement être adressées par voie de courriel à l'adresse deaf@francophonie.org. Aucune information ne sera donnée à travers cette adresse de courriel.	